

# Contrôle de l'égalité des salaires au sein de l'entreprise - Guide pratique

(avec logiciel Logib)

Choisir un outil d'analyse

- Outil d'analyse standard mis à disposition par la Confédération : **logiciel Logib**
- OU une autre méthode munie d'une preuve de qualité scientifique et de conformité au droit

Désigner une personne responsable

- Responsable RH, ou autre, étant précisé que la saisie implique une parfaite connaissance préalable de chaque fonction, des niveaux de compétence et des positions professionnelles (quantité de responsabilité d'une fonction).

Vérification interne

- Vérifier que les fonctions et les niveaux de compétence et positions professionnelles qui leur sont liées sont déterminés et cohérents au sein de l'entreprise.

Préparation des données

- Pour toutes les personnes employées : Données relatives à la personne / Données se rapportant au poste de travail (fonction, niveau de compétence, position professionnelle) / Données se rapportant à la durée du travail et au salaire.

Télécharger le logiciel Logib

- Vérifier la compatibilité du système d'exploitation (nécessite Excel (versions supportées : Version 2007 SP3, 2010, 2011 Mac, 2013, 2015 ou 2016 32 et 64 bits (non compatible avec Ex-cel 2008 Mac)).
- Télécharger le logiciel en allant sur le site [www.logib.ch](http://www.logib.ch) puis cliquez sur le sous-menu **Téléchargement Logib** (en bas de la page) et en suivant les instructions.

Compléter le fichier puis importer les données

- Choisir un mois de référence (prendre un mois qui permet d'inclure les versements qui n'interviennent pas tous les mois comme les bonus).
- Compléter le fichier excel du logiciel logib avec les données demandées.
- Dans un deuxième temps, importer ces données dans le fichier Logib, qui procédera à l'analyse.

Résultat

30.06.2021

- L'analyse indique que l'égalité salariale est respectée
- Ou l'analyse met en évidence une inégalité salariale inexpliquée entre les femmes et les hommes, il existe un soupçon statistiquement fondé que le principe de l'égalité salariale selon la loi sur l'égalité est violé → identifier et prendre les mesures nécessaires pour supprimer les inégalités et effectuer un nouveau contrôle dans 4 ans.

Choisir un organe indépendant pour la vérification

30.06.2022

- Une entreprise de révision agréée.
- Ou une organisation constituée depuis deux ans au moins qui a pour tâche de promouvoir l'égalité entre femmes et hommes ou de défendre les intérêts des travailleurs.
- Ou une représentation de travailleurs (élue en conformité avec les exigences légales).

Communiquer résultat

30.06.2023

- Sociétés non cotées en bourse : communication aux travailleurs par écrit
- Sociétés cotées en bourse : communication aux travailleurs par écrit et aux actionnaires par publication dans l'annexe au rapport annuel